



CSE : la direction use et abuse de nos vies !

CSE !



Pour plus de détails sur les horaires flashez le QR Code ou allez sur le site : <https://wp.me/p4FC9C-301>

Nuit :

Nous avons longuement alerté lors de la signature de l'accord concernant les horaires de travail de nuit, que si un tel accord était signé c'était ouvrir la porte à l'hyperflexibilité. Cela n'a pas traîné, la direction annonce tous les **allongements** possibles pour **l'équipe de nuit** et ce jusqu'à fin novembre. Elle prévoit aussi **deux dimanches en volontariat** pour les mois d'octobre et de novembre en plus que ceux prévus dans l'horaire de manière obligatoire.

Pour la CGT cette hyperflexibilité doit cesser! Il faut embaucher massivement les intérimaires en CDI PSA et lisser la production sur l'ensemble des sites du groupe PSA.

Doublage :

Comme pour la nuit, c'est aussi une attaque sur nos week-ends que la direction a annoncé lors du CSE de fin de mois de septembre, avec des **samedis à la pelle pour les mois d'octobre et de novembre**.

Jour férié travaillé :

Parce que la direction en veut toujours plus, elle annonce le 11 novembre travaillé dans toutes les équipes, ce sera encore une semaine de 6 jours travaillés !

La direction avec la complicité des syndicats signataires essaye de faire passer la pillule en annonçant que toutes ces heures sup seront payées individuellement, pour autant les salariés vont payer le prix fort par leur santé et sur l'attaque de leurs vies personnelles.

La CGT a émis un avis défavorable aux journées de travail imposées ! Il est inadmissible d'imposer de nous faire travailler toujours plus, alors que pour des milliers d'autres, c'est le chômage et la précarité !

VSD

La direction prévoit de remettre en place, dès le 13 novembre, une équipe supplémentaire de production en horaires de VSD, ainsi que le recrutement de 250 intérimaires pour "*honorer les commandes de véhicules Peugeot 3008 SUV*".

Mais elle annonce aussi la **suppression d'une demi-équipe de production sur le système 1**, avec le basculement des salariés en horaires de VSD qui y sont affectés, actuellement en horaires de doublage.

La CGT ne peut se satisfaire d'une telle organisation de travail, avec une production similaire à l'avant confinement mais avec des effectifs qui fondent comme neige au soleil. Notamment ceux des intérimaires, qui étaient environ de 2000 et seront autour de 1500, auxquels il faut ajouter les suppressions d'emplois des salariés de PSA intervenues lors de cette même période.

Des "négociations" vitesse grand V...SD !

La direction se moque vraiment de nous ! En moins de 24h, le mardi matin en CSE elle annonce une probable hypothèse de VSD sans donner de date, pour confirmer la même journée à 16h45, en fin de CSE ordinaire, la création d'une équipe en VSD. Le lendemain, à 11H les syndicats sont convoqués pour une « *pseudo-discussion* » et une présentation des horaires et des modalités ! Un accord local est mis à la signature le vendredi qui suit !

La direction reconnaît une baisse des salaires pour ceux qui iront en VSD avec des salaires qui seront à 10€ près, celui d'un doubleur. Selon la direction, le précédent VSD majorait le salaire d'environ 68 euros par rapport à un doubleur sur la base du SMIC.

Horaires :

- ✓ Vendredi 13H12 à 21H55 pas d'allongement possible car la nuit travaille après,
- ✓ Samedi 11H55 à 20H40 + 2H en cas d'overtime soit une fin de poste à 22H40,
- ✓ Dimanche 11H15 à 20H00 + 2H en cas d'overtime soit 3/4 dimanches + 39 minutes lors de la nuit cyclée.

Tout comme les salariés de nuit, si les salariés choisissent de travailler les week-ends c'est souvent pour des raisons financières, mais aussi par exemple pour la garde des enfants. Ceux-ci se trouvent alors privés de leur week-end, avec une compensation financière quasi nulle, alors que ceux-ci vont travailler sans relâche au moins 24 heures en 3 jours !

Pour la CGT volontariat ne doit pas rimer avec esclavage !

Systeme 1 circulez, y a rien a voir !

La direction a abordé "l'avenir" du système 1... Elle ne présente pas d'horaire en séance mais ne cache pas ses ambitions de maîtrise des coûts (*basculement de la totalité des heures sup dans les compteurs pour les salariés PSA, augmentation de la précarité des emplois au détriments d'embauches, investissements quasiment nuls pour l'entretien des moyens de productions...*) et donc laisse les syndicats faire des propositions ! Après consultation des organisations syndicales, c'est **l'horaire de 6H à 13H51** qui sera appliquée (horaire de fin de vie de la DS5), avec la possibilité de faire des heures supplémentaires 5 Jours / semaine. La CGT a aussi dénoncé **l'annonce de la suppression des transports pour cet horaire**, comment feront les salariés qui n'ont pas le permis ou de moyen de transport ? Ce n'est pas le souci de la direction !

La CGT ne signera pas cet avenant qui se traduit par une baisse des emplois, une baisse de la rémunération, et un coup supplémentaire, porté aux salariés, par la suppression du transport collectif du personnel.

Compte Personnel de Formation !

La direction voudrait nous faire utiliser notre CPF, pour nous former sur des postes ou sur des habilitations, par exemple sur le CACES. Le code du travail est clair, **l'employeur ne peut pas imposer aux salariés de mobiliser son compte formation sans son accord (art L6323-2)**. Notre CPF nous appartient, la direction ne peut pas nous imposer de l'utiliser pour nous former à nos postes de travail. L'employeur n'a pas à nous faire de pression pour utiliser nos CPF, d'autant plus qu'un budget est prévu pour les formations qu'elles soient sur la sécurité ou autres !

Selon la direction centrale de PSA, la formation doit être maintenue, contrairement aux pratiques sochaliennes où la direction locale serait tentée de vouloir annuler les formations prévues lorsque le salarié a exprimé son droit de refuser d'utiliser son CPF.

Le DIF étant aujourd'hui en cours de disparition pour le CPF nous vous conseillons de vérifier si les heures du DIF ont bien été converties en argent sur votre Compte Personnel de Formation. Liens internet : <https://www.moncompteformation.gouv.fr>

N'hésitez pas en cas de pressions ou de questions à faire appel à vos délégués CGT

L'hypocrisie du protocole !



La direction multiplie ses tours de terrain pour faire la chasse à ceux qui ne respectent pas le protocole sanitaire. **Mais celle-ci est hypocrite car elle ne nous donne pas les conditions favorables pour que nous puissions le respecter et elle le sait.**

Par exemple, en 20 minutes de pause "repas", nous devons : quitter nos postes de travail, se laver les mains, passer aux toilettes, manger, boire un café, fumer une clope etc.... tout en respectant le protocole sanitaire lié à la Covid-19.

Il est toujours plus simple d'affirmer sur le papier que cela est possible, que de venir galérer avec nous.